

UNIVERSITÉ PANTHÉON-ASSAS
CONFÉRENCE JEUDI 21.03.13

INVITATION | PROGRAMME



Salle des Conseils
12 place du Panthéon 75005 Paris
fax. 01 44 41 56 55
inscription gratuite et obligatoire
contactez sophie.gesret@laposte.net

Conférence validée pour la formation
continue obligatoire des avocats
www.m2dmi.com | www.blog-dmi.com
*Conception graphique Éléonore dal Bello



L'EUROPE NUMÉRIQUE | CONFÉRENCE JEUDI 21.03.13

Organisée par les étudiants Master II Professionnel Droit du Multimédia et de l'Informatique et du Centre d'Études Juridiques et Économiques du Multimédia (CEJEM) de l'Université Paris II Panthéon-Assas

Les impacts des arrêts rendus en interprétation de la directive 2000/31 sur le régime des responsabilités des prestataires techniques

Frédéric Sardain, Avocat au barreau de Paris, Associé au Cabinet Teissonière - Sardain - Chevê, chargé d'enseignement en droit de la communication numérique à l'Université Panthéon - Assas (Paris 2)

La jurisprudence de la cour de justice relative aux contrats à distance avec les consommateurs (directive 97/7, devenue 2011/83): Quelle protection pour les cyberconsommateurs européens ?

Marc-Antoine Ledieu, Avocat au barreau de Paris, chargé d'enseignement en droit des contrats à l'Université Panthéon - Assas (Paris 2)

L'incidence de la jurisprudence européenne en matière de protection des données à caractère personnel : de l'interprétation des directives 1995/46 et 2002/58 au projet de Règlement européen du 25 janvier 2012.

Nathalie Metallinos, Avocate au barreau de Paris, Collaboratrice au Cabinet Bird&Bird, chargée d'enseignement en droit de la protection des données à caractère personnel à l'Université Panthéon - Assas (Paris 2)

L'état de la jurisprudence européenne relative aux exceptions au droit d'auteur sur Internet en interprétation de la directive 2001/29.

Valérie-Laure Bénabou, Professeur à l'Université Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, Directrice du Master 2 droit des nouvelles technologies de l'information et des communications. (intervenant à confirmer)

Le droit des marques sur Internet selon le juge européen, l'interprétation de la directive 2008/95

Jérôme Passa, Professeur à l'Université Panthéon - Assas (Paris 2), Directeur du CEJEM et du Master 2 professionnel droit du multimédia et de l'informatique

Synthèse

Jérôme Huet, Professeur, fondateur du Master 2 professionnel droit du multimédia et de l'informatique

SALLE DES CONSEILS | 2^{ème} étage
8h45 : accueil des participants et petit-déjeuner
9h00 : début de la conférence
12h30 : fin de la conférence

Conférence validée au titre de la formation continue des avocats
Une attestation de présence vous sera fournie
©Conception graphique Éléonore dal Bello | www.eleonoredalbello.com